

Rapport Moral – Fedelis
AG du 13 juin 2014
Henri Baladier

Mesdames, messieurs,

C'est la 4^{ème} Assemblée générale publique de Fedelis et la 2^{ème} année que cette AG est concomitante avec celles du SYNALAF, du SYLAPORC, de FIL ROUGE et d'AQUALABEL. Cette organisation, vous avez tous souhaité la reconduire pour permettre à un maximum de personnes, de filières, de se rencontrer et d'échanger, car vous êtes tous motivés par la même volonté : produire, promouvoir et défendre vos produits de qualité et d'origine. C'est donc avec un très grand plaisir que je vous accueille aujourd'hui à Biarritz, qui je le reconnais n'est pas un lieu très central, mais sa renommée n'est pas usurpée. Et puis le Sud-Ouest de la France est une terre fertile pour les produits de qualité. Nous en avons un aperçu dans la très belle présentation de M. Dominique Graciet.

Fedelis, il est vrai, est une fédération « jeune », elle fête à cette AG juste ses 5 ans. Elle est, comme nous l'avons voulue, légère, portée par les animateurs de ses fédérations adhérentes et ses élus. Chacun prend sa part de travail et de responsabilité, que ce soit au quotidien ou pour des événements plus exceptionnels comme cette AG. Je veux remercier chacun pour cette implication, et dire ma fierté de ce qu'est devenu Fedelis.

En effet, aujourd'hui, Fedelis est reconnue, elle apporte des réflexions constructives :

- sur ce qu'est aujourd'hui la qualité et l'origine en France,
- sur comment l'organiser, en particulier via l'INAO,
- et comment la défendre.

Ce travail est essentiel pour une co-construction avec les pouvoirs publics des filières qualité, une reconnaissance par les consommateurs du travail effectué, et une défense de notre secteur, qui par sa pertinence, subit de plus en plus de tentatives d'usurpation ou de récupération.

Pour préparer cette AG et ce rapport moral, je relisais les rapports des 3 dernières années. Oui, les choses évoluent, mais oh combien lentement ! Nos demandes sont toujours d'actualité !

L'INAO tout d'abord.

En 2012, nous demandions une restructuration de l'Institut, avec en particulier des référents par famille de produit, pour avoir un traitement équivalent d'un même produit sur tout le territoire. 2 ans après, nous nous félicitons d'avoir nos correspondants Label Rouge. Peut-être même que l'idée germera d'avoir un jour des correspondants IG ! De même, nous demandions l'arrêt de la multiple et redondante instruction des dossiers. Les réorganisations en cours nous donnent bon espoir. Finalement, nous rêvions d'une meilleure concertation INAO / ODG, et nous ne pouvons aujourd'hui que remercier le directeur de l'INAO, M. Dairien, des efforts entrepris dans ce sens.

Néanmoins, des problèmes de fond persistent, si graves qu'ils mettent en péril nos filières.

L'INAO, malgré ses évolutions, reste, et vous me pardonnerez les mots, un exemple de lourdeur bureaucrate. Lourdeur au niveau national, pour faire évoluer des dossiers, comme au régional, où des professionnels porteurs de projet, face à la complexité et la longueur d'obtention des cahiers des charges, se tournent vers des démarches privées. Quel échec pour les défenseurs des signes officiels de qualité. Le sérieux et la garantie de l'Etat, oui, la technocratie, non !

Simplification des procédures, c'est le maître mot aujourd'hui à l'INAO. Notre souhait est que cette simplification se fasse vite, et soit intégrée à tous les niveaux, au national comme dans les Unités Territoriales, au niveau des procédures, comme des mentalités.

Dans le cadre du CASDAR précédent, nous avons prouvé que Fedelis, en se mobilisant pouvait emmener une vraie réflexion et une vraie dynamique au sein de chaque ODG pour se saisir de dossiers d'intérêt comme les dossiers Evaluation et Suivi de la Qualité Supérieure. Aujourd'hui, nous continuons à nous mobiliser. Dans le cadre du travail de simplification des démarches INAO, nous souhaitons déposer un dossier CASDAR pour travailler à une évolution de l'articulation notice technique / cahier des charges / plans de contrôles, pour demain acquérir plus de lisibilité, plus de simplicité et de flexibilité pour l'INAO, les porteurs de projets et les ODG, et faciliter la mise en place de nouveaux signes de qualité. Nous sommes convaincus que nous serons accompagnés dans cette demande.

Vous le voyez, notre mobilisation est constante pour travailler avec l'INAO, et pourtant, nous avons encore bien souvent la désagréable sensation de n'avoir que peu de poids dans les décisions stratégiques, l'INAO restant encore l'Institut du vin. Et un jour, nous apprenons, que nous allons payer des taxes, que l'on appelle joliment « droits INAO ». Et maintenant, on nous prédit soit une nouvelle augmentation d'ampleur, en une fois, soit la même sur deux années. Quel choix !

Pourtant nous avons déjà alerté lors de la première augmentation de 30% des droits que cela déstabiliserait fortement les filières ;

Pourtant, les propositions d'organisation que nous avons faites et le vaste chantier de réduction du nombre de sites devaient conduire à une réduction certaine des coûts ;

Pourtant, nos filières bénéficient de services rendus par l'INAO bien différents de ceux demandés et rendus aux vins ;

Pourtant, et j'y reviendrai, quelle posture de l'Etat qui, au lieu d'encourager ses signes de officiels de qualité, les taxe en leur demandant de financer ses fonctionnaires.

Face à cette menace d'augmentation des droits INAO, nous disons NON.

La réforme de l'INAO promise n'est pas achevée et déjà nous devons payer un nouveau chèque en blanc. L'INAO doit d'abord nous communiquer :

- 1) Les budgets prévisionnels 2015 et 2016
- 2) Le chiffrage de l'économie réalisée par les réformes en cours
- 3) Les résultats d'une comptabilité analytique traduisant le coût de chaque « signe » pour l'INAO. Et que chacun paye pour le service rendu. Nous verrons ainsi où les économies peuvent être effectuées.
- 4) La remise à plat de l'ensemble du mode de calcul des droits : pourquoi les 100èmes tonnes doivent payer plus, d'où vient le chiffrage des droits par produit, pourquoi les produits transformés devraient payer deux fois ?
- 5) Finalement, et c'est essentiel, il faut des évolutions différentes en fonction des besoins et des souhaits de chaque signe. Si les vins veulent plus de service, soit, qu'ils payent plus, nous, nous voulons des économies et la simplification des procédures pour les atteindre.

Mais à l'INAO, il y a aussi beaucoup de bon. Nous saluons en particulier le travail de M. le directeur sur la défense de nos SIQO. Charte avec la Bannière Sud-Ouest, dossier Carrefour, l'INAO a été présent et nous l'en remercions. Le dossier Carrefour n'est pas anodin, Fedelis avec d'autres s'est largement mobilisée pour dénoncer une dérive grave du Groupe CARREFOUR avec Origine et Qualité. L'INAO a pris le relais et, après d'assez longues négociations,

a décidé d'engager une action en justice à l'encontre de cette enseigne. Je veux saluer ici la solidarité de toutes les filières et de tous les signes, puisque cette décision a été prise à l'unanimité du Conseil Permanent et était soutenue par toutes les fédérations. Je salue ici aussi l'abnégation et le courage du président Jean Charles ARNAUD qui a su faire passer l'intérêt commun avant des relations commerciales. Sur un tel dossier, je pèse mes mots sur le sens de ce remerciement.

Mais sur le chemin de la défense de nos SIQO, la route est sans fin. A un moment où l'on sent croître l'intérêt pour les produits Label Rouge, dans d'autres pays que la France, la protection du logo Label rouge au niveau européen n'est toujours pas acquise et il serait urgent d'aboutir. Et où en sommes-nous sur les autres bannières régionales ? Quelle étrange communication du Concours Général Agricole comme un LABEL encadré par les pouvoirs publics, quelle réactivité de la DGCCRF quand nous l'alertons sur des cas de fraude ? Nous attendons là les pouvoirs publics, qu'ils assument leur charge régalienne.

Ainsi pour résumer, pour l'INAO, nous demandons :

- Toujours plus de concertation
- Encore de la simplification et des économies budgétaires
- Des discussions réelles sur les droits aux vues des besoins réels de chaque filière
- L'amplification de la défense de nos signes de qualité.

J'ai été long sur l'INAO, mais pardonnez-moi, nous sommes devenus un vieux couple qui se connaît trop bien, s'aime et se chahute à la fois, espérant toujours que le partenaire va changer...

Revenons-en à la table ronde de ce matin.

Je souhaite tout d'abord remercier les représentants de l'INAO et du Ministère de l'Agriculture pour leurs interventions, qui nous ont bien fait percevoir l'implication des pouvoirs publics pour défendre à l'international les IG. J'espère que ce travail va au-delà et qu'à chaque déplacement à l'étranger, nos émissaires pensent à mettre en valeur nos SIQO.

On l'a bien vu, les SIQO, c'est du solide, une vitrine pour la France à l'export, mais aussi pour les consommateurs français ; un outil merveilleux pour garantir une qualité exceptionnelle, irréprochable et sûre, à nos partenaires d'Asie, d'Amérique et d'Europe, mais aussi à nos consommateurs. L'aura et surtout la rigueur des SIQO peuvent permettre d'ouvrir des marchés ; en France, ils sont une sécurité en cas de crise et une construction durable pour l'avenir.

Les SIQO, c'est aussi du long terme. Croyez-nous, on ne se mesure pas à l'INAO pour monter un dossier SIQO pour un coup, on monte un dossier pour construire des filières viables, pour les dizaines d'années à venir. Et ça, c'est du vrai développement, du durable comme l'on dit.

Nous représentons peut-être une toute petite partie du marché, mais quelle volonté à l'Etat pour soutenir notre développement ? En France, nous payons nos fonctionnaires, dans d'autres pays, des aides PAC sont actionnées pour financer la certification et développer les filières de qualité. Tout est question de volonté politique – des professionnels comme des ministères. Où est l'engagement du Ministre à nous soutenir ?

De même, nous avons peut-être plus de 50 ans, mais nous nous remettons en permanence en cause. Ainsi, à l'heure de l'agro-écologie, quand, enfin, les ODG qui le souhaitent, pourront intégrer dans leur cahier des charges des critères environnementaux ? Faudra t'il passer par un pis-aller, ces GIEE dont aucun ne sait nous expliquer comment les ODG peuvent s'y inscrire, pour mettre en avant auprès du consommateur le travail environnemental effectué ?

Pour finir, allons vers des sujets plus légers et consensuels, la communication. Je voudrais en tout premier lieu remercier les services du ministère qui se sont battus pour préserver dans les évolutions du règlement Promotion de l'EU la possibilité d'un cofinancement des SIQO nationaux. Par ailleurs, je voulais vous parler de la grande

campagne Radio mise en place par deux adhérents de FedeLIS, FIL ROUGE et SYLAPORC, avec le soutien d'INTERBEV, d'INAPORC et de l'Union européenne. Ils clament aux consommateurs comme aux professionnels la fierté d'être Label Rougien, c'est-à-dire des amateurs de produits savoureux, qui au quotidien s'impliquent pour les belles valeurs du Label Rouge, soit en mangeant ces produits, soit en produisant. J'espère que les très bons premiers résultats de cette campagne se confirmeront et permettront de rassembler les filières autour de communications communes et fortes sur nos SIQO, plutôt que sur un produit ou une entreprise. Et pour finir mon discours, rêvons qu'une très vaste campagne des Label Rougiens unis puisse exister et prendre le relais !